

BRADERIE JUMEAUX ET + 66

À retourner avant le 1^{er} septembre 2016

La Famille
Participera à la Braderie du Dimanche 2 octobre 2016 à la salle St Mamet de SAINT ESTEVE.

Cochez votre souhait* :
Stand de 2 mètres de long environ...

Il sera donné priorité aux personnes qui prennent 2 stands (1 table + 1 espace)

Catégorie	1 stand		2 stands (1 table + 1 espace)	
Adhérent	Offert		8 €	
Non adhérent	10 €		20 €	

* en fonction des places disponibles (sous réserve de dossier complet).

Profession de l'exposant (obligatoire) :

L'association Jumeaux et plus 66 tiendra une buvette toute la journée où vous pourrez vous restaurer (sandwichs, café, boissons, crêpes, pizzas...)

J'ai bien noté que j'arriverai dès **7h30** pour installer mon stand et que je penserai à apporter un grand drap blanc pour recouvrir ma table. Si mes enfants sont présents lors de la braderie, ils resteront sous mon entière responsabilité.

Je m'engage également à replier et ranger ma table avant mon départ et laisser mon emplacement propre.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel fixe : Tel portable :

Adresse mail (obligatoire):@.....

Il est à noter que l'inscription prendra effet uniquement par une confirmation par mail de notre part

Joindre à ce coupon : le règlement intérieur signé, la caution, la photocopie recto verso de la pièce d'identité, l'enveloppe timbrée et votre paiement !

A retourner à :

JUMEAUX ET PLUS 66
6 rue des Seringas
66600 ESPIRA DE L'AGLY

Signature :

A CONSERVER PAR L'EXPOSANT



Chers exposants,

Suite à de nombreuses plaintes merci de ne pas déposer votre linge, vos chaussures, jouets ni votre matériel de puériculture dans les bacs jaune et les bacs vert de l'Espace Saint Mamet. En effet, il existe comme vous le savez des containers à linge proche de chez vous, dans vos villes et vos villages...

Aussi nous vous invitons à vous rapprocher des croix rouge ou resto du cœur pour en faire dons...

Tri sélectif mode d'emploi :

Conteneurs à linge : vêtements, chaussures, linge de maison

Poubelles jaune : les déchets ménagers recyclables (bouteilles en plastique, boîtes métalliques, cartons, journaux...)

Poubelles verte : les autres déchets non recyclables

Déchèterie : trotteur, cosy, lit, parc, nacelle, poussette,

Extrait de règlement intérieur :

Article 1 :

Chaque stand doit être tenu par la personne qui l'a réservé. En cas de désistement dans les 2 semaines avant la date de la braderie ou d'absence de la personne titulaire du stand, le chèque de(s) emplacement(s) sera encaissé.

Article 3 :

Il vous sera demandé un chèque de caution d'un montant de 30€. Cette caution vous sera rendue lors de votre départ **après vérification que votre emplacement soit propre et que votre ou vos tables et chaises soient pliées et rangées.** Le chèque de caution sera encaissé si la table n'est pas pliée, rangée et l'emplacement propre. Les exposants s'engagent à rester jusqu'à au moins **16h00** afin que les visiteurs ne trouvent pas de tables vides.

Article 4 :

L'ouverture aux exposants se fait par le portail à **7h30 jusqu'à 8h00**. L'entrée et l'installation sur votre stand dans la salle ne se fera qu'après le contrôle au portail et à l'entrée de la salle. Cette mesure a pour but d'éviter que d'éventuels acheteurs ne se mêlent aux exposants avant que la braderie ne soit ouverte au public. Une fois tous les exposants enregistrés, le portail sera fermé jusqu'à 9h afin de vous permettre de vous installer sereinement.